



Financement COSMOSS 2022-2023

Les membres du CRC COSMOSS sont heureux d'annoncer la poursuite du soutien financier aux CLC COSMOSS pour l'année 2022-2023 à raison de 150 000 \$ par territoire de MRC. Ils poursuivent également leurs démarches pour la reconnaissance et la continuité du soutien à l'action concertée COSMOSS au-delà de 2023.

Dans une correspondance transmise aux CLC COSMOSS le 15 janvier dernier, le président du CRC, monsieur Éric Forest, a tenu à souligner le rôle important des CLC COSMOSS : « Je vous prie de recevoir cette nouvelle comme étant un signal clair de notre considération. L'après COVID-19 laissera sans doute des défis encore importants à relever et les membres du CRC sont unanimes sur le fait que nous aurons besoin de la capacité des partenaires COSMOSS pour y faire face avec tout leur cœur et l'intelligence collective que nous leur connaissons. »

Pour la protection de la maltraitance des enfants et des jeunes

Le Comité régional petite enfance (formé de représentantEs du Réseau des services à la petite enfance de l'Est-du-Québec, des organismes communautaires Famille, de la Direction de la protection de la jeunesse du CISSS, de la Direction de la santé publique et du ministère de la Famille) a transmis aux membres du CRC COSMOSS sa réflexion sur les suites à donner aux premiers constats et orientations de la Commission Laurent.



Le Comité régional petite enfance a en effet exprimé le souhait que la Démarche COSMOSS puisse contribuer encore davantage à l'objectif de prévention de la maltraitance des enfants et des jeunes. Ses membres sont d'avis que la mobilisation COSMOSS est un espace propice pour développer une compréhension et une vision commune des gestes de prévention à déployer en tant que grande communauté bienveillante pour les enfants et leurs familles. Ils interpellent le CRC afin que la prévention de la maltraitance devienne plus clairement une priorité et que celle-ci s'inscrive dans les processus de réflexion et de planification des CLC COSMOSS.

Le CRC reconnaît également que la protection des enfants est une responsabilité collective qui s'inscrit dans la mission et les visées initiales de COSMOSS de réduction des inégalités. Le CRC souhaite être en continuité avec le mémoire qu'il a déposé à la Commission Laurent et être à l'affût des suites à donner au rapport final à venir. Cette perspective pourrait être explorée avec les CLC COSMOSS, en étroite collaboration avec nos partenaires d'expertise sur ce sujet, en partant des bonnes pratiques des milieux déjà en cours et en prenant garde de bien demeurer en promotion-prévention sans glisser dans l'intervention. C'est donc à suivre.

JPS 2021 et plan de travail régional pour la réussite éducative 2021-2022

Les Journées de la persévérance scolaire (JPS) sont en préparation dans les milieux. La motivation des élèves sera au cœur de cette édition et une attention particulière sera portée aux étudiants du postsecondaire qui vivent leur formation à distance cette année. Voici un aperçu des actions régionales prévues pour les JPS de février 2021 :

- Une 2e édition du concours « Mon boss c'est le meilleur! » et rayonnement des employeurs gagnants durant les JPS.
- La tenue d'événements virtuels en classe avec Laurent Duvernay-Tardif le 17 février.
- Des tableaux de visualisation sur le thème des projets d'avenir des élèves.
- Un Webinaire le 19 février sur la motivation scolaire des étudiants du collégial.
- Et, bien sûr, une campagne de sensibilisation sur l'importance d'encourager la persévérance scolaire des jeunes.



RENDEZ-VOUS VIRTUEL AVEC LAURENT, SES INVITÉS ET LES JEUNES DU QUÉBEC POUR LES #JPS2021!

Le **17 février, de 13 h à 14 h**, Laurent Duvernay-Tardif sera avec toutes les classes du Québec de 3e cycle du primaire et du secondaire lors d'un grand rassemblement virtuel, en direct! Des invités-surprises se joindront à la fête pour offrir un moment unique d'inspiration, d'encouragement et de motivation pour les jeunes. [Cliquer sur ce lien pour inscrire une classe!](#)



Tel que convenu avec le ministère de l'Éducation, madame Caroline Thibodeau, agente régionale de liaison et d'expertise, se consacre désormais exclusivement à l'enjeu de la réussite éducative. Voici un aperçu des priorités de son plan de travail jusqu'en mars 2022 :

- Coordination des Journées de la persévérance scolaire et de la Journée des finissantEs de juin 2021.
- Organisation d'un colloque bas-laurentien sur les jeunes et la lecture à l'automne 2021.
- Déploiement de la campagne « À Go on lit ! » pour les 14-20 ans.
- Exploration et démarrage d'un projet pilote inspiré de l'initiative Blizzlecture.
- Intégration de la lecture dans les camps de jour, en collaboration avec l'URLS.
- Soutien au mouvement Employeurs Engagés pour la réussite éducative.
- Transfert de connaissances aux équipes locales sur la réussite éducative et liaison avec les actions nationales.

Clarification au cadre de référence des Plans d'action stratégique (PAS)

À la suite des résultats de la dernière évaluation évolutive de COSMOSS et à des commentaires sur le manque de clarté des frais non admissibles au financement des plans d'action locaux, le CRC COSMOSS a adopté une modification à cet effet au Cadre de référence des PAS. La section sur les frais non admissibles sera bonifiée afin de mieux refléter les critères d'analyse des dépenses admissibles, et ce, toujours dans une optique de changements durables. Le nouveau Cadre de référence sera transmis aux équipes locales et aux CLC COSMOSS cet hiver afin de mieux guider l'actualisation des plans locaux.

Information

Emma Savard
Directrice générale
COSMOSS Bas-Saint-Laurent
Téléphone : 418 724-6440, poste 237
Courriel : esavard@cosmoss.qc.ca

